

FRANCE



86

APPEL À PROJETS RENFORCEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT EN MÉTAUX CRITIQUES

une enveloppe de

500 M€

d'aides d'État



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention et avance remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

Investissement : De 10% à 30% des dépenses éligibles

R&D : De 25% à 60% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au 30/01/2024

Premier relevé : 24/05/2022

QUELS PROJETS ?

Le dispositif soutient les **projets d'investissement ambitieux** et/ou le **développement de solutions innovantes** dont l'objectif est de **diminuer le degré de dépendance** de la France vis-à-vis de fournisseurs extra-européens et de développer les filières d'avenir.

Quelques exemples de projets soutenus :

- ↳ **Création d'une nouvelle unité de production**
- ↳ **Investissement** de transformation des procédés ou des capacités de production existantes pour améliorer productivité et flexibilité (automatisation, numérisation, etc.)
- ↳ **Développement et industrialisation** de procédés technologiques innovants et économes en matières premières et en énergie.

Liste des métaux prioritairement ciblés : tungstène, rhénium, tantale, vanadium, molybdène, niobium, chrome, magnésium, platine, iridium, palladium, alliages hautes performances, ruthénium, rhodium, autres platinoïdes, cuivre, étain, béryllium, gallium, indium, silicium, argent, lithium, cobalt, nickel, manganèse, antimoine, hafnium, zirconium, zinc, alliages médicaux, super alliages, titane, terres rares, aluminium.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ sous forme de **subvention** ou de **mix subvention et avance remboursable**
- ↳ allant de **10 à 60% des dépenses éligibles**.

⚠ Les PME et ETI doivent présenter des projets d'au moins 1 M€, ou 3 M€ si le projet est collaboratif. Les Grandes Entreprises doivent présenter des projets d'au moins 5 M€.

⚠ La maturité technique et financière du projet sera un critère important pour la sélection, au même titre que les impacts environnementaux et économiques.

18ANS
D'expérience220M€
D'aides publiques
obtenues en 20213
Implantations
en France69
Collaborateurs

**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

